Responsable UE

Vincent Albert

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury Dominique Mangon

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

26 crédits • 520 points • 0 heures Prérequis : PU100 Atelier Publicité

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

• Rechercher et confronter plusieurs concepts en relation avec une stratégie de communication englobant différents médias

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant est capable :

- Présenter et argumenter ses choix créatifs et stratégiques en faisant preuve de clarté, d'esprit de synthèse et de conviction
- Gérer les différentes étapes de réalisation du projet avec les différents intervenants éventuels (illustrateur, photographe,...)
- Finaliser le projet à l'aide des outils numériques

Au terme du cours d'écriture, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser les différentes techniques rédactionnelles utilisées dans le langage publicitaire
- Produire des slogans, baselines , textes rédactionnels créatifs dans son projet publicitaire, dans le respect du produit et de la cible

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est organisée lors du premier quadrimestre.

ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet se trouve en annexe du règlement des études.

AUTRE(S) COURS QUE L'ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

L'unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.